

## Les dictées

*La dictée est intéressante si elle est conçue comme un intermédiaire entre la situation d'exercice, où l'élève est guidé, et la situation d'écriture autonome où l'élève doit tout assumer. Elle doit proposer des situations d'apprentissage diversifiées permettant aux élèves de réinvestir les procédures et règles construites afin de les automatiser.*

[ **Mots-clés** : cycle des approfondissements (cycle 3), apprentissage]

[ **Outil** ]

Plusieurs formes de dictées sont envisageables :

- **La mise en mémoire des textes élaborés en commun** : proposer la dictée de l'écrit de synthèse élaboré auparavant (dans les différentes disciplines) en gardant éventuellement au tableau les mots nouveaux.
- **La dictée pour apprendre** : une dictée dirigée et expliquée. Après lecture du texte, l'enseignant conduit la réflexion des élèves sur les phrases ou membres de phrases (pointer les difficultés, les vigilances...). Après cette phase collective, la dictée est conduite normalement.
- **La dictée préparée** : le texte de la dictée est étudié plusieurs jours à l'avance (échange sur les difficultés, mémorisation des mots nouveaux...) le jour de la dictée les élèves doivent remobiliser la préparation sans que l'enseignant leur rappelle les points de vigilance. Un exercice à mener régulièrement afin de permettre l'automatisation de procédures.
- **La dictée négociée ou argumentée** : un texte est dicté, puis en groupes les élèves se mettent d'accord sur l'orthographe et la syntaxe afin de proposer le texte retenu. En collectif, comparaison des propositions, argumentation puis découverte du corrigé et retour sur l'argumentation.
- **La dictée à trous** : une phrase ou un texte à trous est proposé (chaque mot est remplacé par des points dont le nombre correspond au nombre de lettres composant le mot). Les élèves individuellement puis en binômes émettent des hypothèses ; les propositions sont collectées, discutées, argumentées ; le recours au texte initial permet de vérifier et confirmer.
- **La dictée réécriture** : un texte est proposé. L'enseignant demande aux élèves de le réécrire en respectant une consigne particulière portant sur le genre, le nombre, le temps...
- **La dictée de contrôle** : grâce au travail effectué lors des autres dictées elle devrait être banalisées et moins angoissantes. Les élèves la réalisent sans aide particulière, mais il est important de donner auparavant les critères d'évaluation, puis de proposer des pistes pour la relecture.